

Garantir la sécurité des usagers et des salariés du réseau de la CTRL

Lorient Agglomération s'engage pleinement pour lutter contre les incivilités et la délinquance sur son réseau de transports urbains (bus et bateaux).

Depuis une dizaine d'années, le réseau de transport en commun de l'agglomération lorientaise CTRL recense une augmentation significative des faits délictueux ou concourant à l'insécurité. Les statistiques communiqués par le délégataire du réseau CTRL confirme les augmentations des incidents au préjudice du personnel, des incidents au préjudice de la clientèle, des actes de vandalisme sur le matériel roulant et fixe et des déclenchements intempestifs des signaux d'alarme et autres malveillances.



En 2020, ces indicateurs montrent une baisse justifiée par les phases de confinements imposés par la pandémie de Covid-19 qui ont provoqué une baisse de fréquentation du réseau. En plus des préjudices physiques et moraux causés aux victimes, ces différents types d'incidents pénalisent fortement le bon fonctionnement du réseau provoquant des retards et induisant des coûts financiers.

Depuis plusieurs années, la CTRL a également mené des actions préventives à l'attention des établissements scolaires pour informer et sensibiliser près de 1 300 élèves aux codes du règlement d'exploitation en vigueur sur le réseau de transport. De même, des moments d'échanges d'information ont également lieu avec le service médiation de la ville de Lorient afin de faciliter le traitement des incidents mineurs.

L'action de la CTRL s'est également renforcée à travers sa participation aux Comités Locaux de Sécurité (CLS) de Lorient, aux Comités Locaux de Sécurité de Prévention de la Délinquance (CLSPD) du secteur Hennebont et aux réunions dites Groupes de Partenariat Opérationnels (GPO) mises en place par le commissariat de la Police Nationale de Lorient. L'interopérabilité entre les services permet de désamorcer des situations complexes et d'anticiper d'éventuels faits liés à la tranquillité publique qui surviennent aussi bien à bord des bus. Ainsi, la CTRL est un acteur majeur de ce dispositif puisqu'elle représente une source d'information importante au vu du nombre de véhicules qui circulent sur le réseau communautaire.

Malgré ces opérations de sensibilisation, le territoire de Lorient Agglomération est pleinement concerné par l'augmentation des actes de délinquance sur son réseau transports en commun. Le Ministre de l'Intérieur et le Ministre délégué en charge des transports ont fait part de leur volonté d'agir à la sécurisation des transports collectifs, gares et pôles d'échanges multimodaux, en partenariat avec les territoires.

Un audit sur la sécurité dans les transports a été réalisé par la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la Gendarmerie, à l'échelle du département du Morbihan. Sur cette base, le Préfet a souhaité préparer une convention départementale associant l'État, les forces de sécurité intérieure, les procureurs, les autorités organisatrices de la mobilité (AOM), notamment Lorient Agglomération et les transporteurs, comme RATP DEV qui assure cette mission au titre de délégataire des services publics sur le territoire de l'agglomération lorientaise.

Les objectifs de cette nouvelle convention couvrent différents champs de compétence avec pour enjeux :

- lutter contre toutes les formes de criminalité ou de délinquance, contre la fraude et les incivilités dans le transport terrestre, ferroviaire et maritime de voyageurs ainsi que dans les gares et pôles d'échanges ;
- faciliter les échanges d'informations et renforcer la connaissance mutuelle ;
- rassurer et sensibiliser les salariés et leurs passagers par des actions d'information et de prévention ;
- améliorer la coordination opérationnelle ;
- mieux protéger les usagers et les personnels ;
- faciliter le dépôt de plainte des victimes.

Sureté du réseau CTRL en 2020

Les incidents sont tous les faits délictueux ou concourant à l'insécurité portés à la connaissance du réseau par ses salariés, la police, les sous-traitants, les voyageurs,...On y trouve bien sur les agressions sur le personnel et les voyageurs, les actes de vandalisme mais aussi tout fait qui n'entraîne pas nécessairement une poursuite judiciaire mais crée un climat d'insécurité (chahut, décompression des portes, insultes, altercations verbales entre clients, etc...).

Evolution des principaux indicateurs	Entre 2010 et 2019	Entre 2010 et 2020 (année 2020 non représentative : service dégradé - confinement covid 19)
Incidents au préjudice du personnel CTRL	+13%	+9,5%
Incidents au préjudice des usagers	+49%	+43%
Actes de vandalisme sur le matériel roulant	+22%	+19%
Actes de vandalisme sur le matériel fixe	+9%	+2,5%

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

